

Quelques chiffres :

En Gironde, on compte environ chaque année :

- **17 000** naissances par an
- **122** puéricultrices et médecins du Département travaillent dans les 36 MDSI (Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion) et leurs antennes
- **37 %** des bébés girondins sont vus par les puéricultrices ou médecins de la PMI (Protection Maternelle Infantile)
- Au total il existe **62** centres de PMI

Qui sont les professionnels de la PMI ?

Médecins, puéricultrices, sages-femmes, psychologues... une équipe de professionnels de la santé vous écoute et répond, en toute confidentialité, aux multiples questions que vous vous posez.

Les professionnels de la PMI sont à votre disposition pour :

- l'accompagnement dont vous auriez besoin,
- l'orientation vers des professionnels spécialisés.

Les mairies transmettent systématiquement les avis de naissance au service de Protection maternelle et infantile du Département.

Vous pouvez appeler la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion :

Contacts et infos sur www.gironde.fr/pmi

et sur la dernière page du carnet de santé de l'enfant.



SOMMEIL ?
SOINS QUOTIDIENS ?
PLEURS ? ALIMENTATION ?
POIDS ?

La
puéricultrice
rassure mes
parents

